

III<sup>e</sup> mandature

Séance publique  
du 9 janvier 2013

Questions orales  
au gouvernement  
de la Nouvelle-Calédonie

<i>Partie réservée au secrétariat général</i>	
Numéro	10
Enregistrée le	3.01.13

**QUESTION**  
de Mme Evelyne LEQUES

**TEXTE DE LA QUESTION**

Le spectre de l'installation de la Française des Jeux a fait son apparition en Nouvelle-Calédonie il y a deux ans. Fin 2010, en effet, sans le moindre débat préalable dans nos institutions ou auprès du grand public, les deux anciens députés ont, par un amendement très discret, fait voter à l'assemblée un article de loi permettant à la FDJ de créer une filiale locale.

Pourquoi ? Parce que le RUMP voulait dégager un milliard de ressources nouvelles par an, afin de financer le projet de télévision de propagande dont il a, avec l'UC, confié le développement aux rédactions de RRB et de Djiido. Malgré l'absence d'accord du CSA sur ce projet, et malgré l'opposition de la membre du gouvernement en charge du budget à cette dépense d'un milliard par an, le gouvernement persiste à vouloir faire venir la FDJ. Ainsi, selon le rapport du projet de loi du pays « DDODF », qui vient d'être déposé sur le bureau du congrès, une convention a été négociée depuis 10 mois avec la FDJ, sans même que le gouvernement en ait informé les élus du congrès...

Pourtant, l'arrivée de ces jeux de grattage et de tirage va poser bien des problèmes.

Ainsi, une étude publiée en 2010 par un institut national montre qu'en métropole, une personne sur 8 joue au moins une fois par semaine et dépense plus de 60 000 F par an. Et ce sont les ménages les plus modestes qui sont les plus exposés, plus d'un joueur sur 3 ayant des revenus inférieurs au SMG. Cette enquête confirme aussi l'existence d'un lien fort entre jeu « problématique » et consommation « problématique » de produits psychoactifs. Les effets sociaux de l'arrivée de la FDJ seraient probablement pires chez nous qu'en métropole, comme le montre l'exemple de la Polynésie.

Autre problème : la fuite de capitaux. En effet, une partie des mises reviendrait à la FDJ, et de plus, les gagnants importants ne placeront certainement pas leurs gains en totalité dans l'économie locale.

Enfin, l'arrivée de la FDJ aura un impact sérieux sur l'activité des établissements de jeux existants, dont certains participent, via la SHN, au maintien de l'activité touristique en Nouvelle-Calédonie.

**Ma question est donc la suivante : combien de temps encore allez-vous attendre avant de solliciter du congrès qu'un débat démocratique, transparent et objectif examine l'opportunité de cette installation ?**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anty', located on the right side of the page.